



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 6 juillet 2020 à 18h00

VISIOCONFERENCE

SOMMAIRE

Table des matières

1. Budget 2020-2021.....	4
1. Remboursement des licences compétitives.....	4
2. Politique de soutien aux clubs	4
3. Emploi/Apprentissage	4

MEMBRES PRÉSENTS

ABECASSIS Mélanie	Membre
CHEVALIER Jean Marc	Trésorier
EHRMANN Yves	Vice-Président – Président Bas-Rhin
FERANDEL Elric	Membre
HAUSSER Joseph	Vice-Président – représentant du Haut-Rhin
HEYMER Véronique	Membre
JEANTY Christophe	Vice-Président
KONIECZNY Stéphane	DTRG – Président Haute-Marne
LAURANT Olivier	Membre – Président des Ardennes
LECLERC Jacques	Membre
LICHTLÉ Agnès	RTR GR
LECOMTE Marie	RTR GAC
LSURGER Sophie	Membre
MATHIS Serge	Vice-Président
NEU FABER Sophie	Membre
OLLIVIER Stéphanie	Membre
PIERQUIN Claudine	Membre
SALAUN Evelyne	Vice-Présidente
SPINNER Annie	Présidente
SUAREZ Chantal	RTR GAF – représentant de la Moselle
VINCENT Cyrille	RTR GAM – Président des Vosges
WADEL Claude	Secrétaire

MEMBRES EXCUSÉS

BRUNET Marie-José	Membre
CHERRIER Mélanie	Vice-Présidente
CRANCE Magali	RTR TMG
DECLERCQ Johann	Membre
JULLO Marc-Antoine	RTR TR-TU
LANCE Géraldine	Membre
LOUGHIN Dominique	Médecin
NOBLET Damien	Vice-Président
OLLIVIER Stéphanie	Membre
PICCIRILLI Nadège	RTR GPT

INVITÉ

LORO Stevy	Directeur général
------------	-------------------

INVITÉ EXCUSÉ

Gaël MEYER	CTS
------------	-----

Le PV de la réunion du Comité Directeur du 26 juin 2020 sera approuvé lors de la prochaine réunion.

1. Budget 2020-2021

Jean-Marc CHEVALIER présente les dernières modifications effectuées sur le (projet) budget 2020/2021. Pour que celui-ci soit équilibré, le Comité Régional devra s'appuyer sur ses fonds propres pour un montant de 7 401,20 €.

2. Remboursement des licences compétitives en licences non compétitives

La Présidente indique que le Comité Régional ne procédera pas au remboursement du prorata des licences compétitives en licences non compétitives.

3. Politique de soutien aux clubs

La Présidente propose aux voix d'insérer dans le budget 2020/2021 une enveloppe de 30 000 euros dans le cadre d'un plan de soutien financier pour les clubs. Les membres du Comité Directeur présents l'approuvent à l'unanimité.

La Présidente propose aux voix de consacrer la somme de 20 000 euros de ladite enveloppe pour le reversement de l'affiliation des clubs qui procéderaient à une nouvelle affiliation lors de la saison 2020/2021. Les membres du Comité Directeur présents l'approuvent à l'unanimité.

La Présidente propose aux voix de consacrer la somme de 10 000 euros de ladite enveloppe pour le remboursement de 0,28 euros pour chaque licence de la saison 2019/2020. Les membres du Comité Directeur présents l'approuvent à l'unanimité moins deux abstentions et deux contres

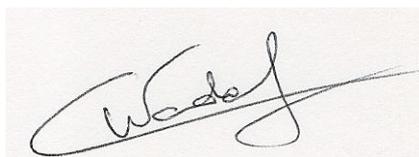
4. Emploi/Apprentissage

Au regard du contexte économique et des besoins en compétences du Comité Régional, la Présidente sollicite l'avis du Comité Directeur pour l'embauche d'un apprenti en tant que chargé(e) de communication en apprentissage. Une aide exceptionnelle de 8 000 euros est prévue par l'état pour favoriser ce dispositif post-Covid-19.

La Présidente propose aux voix d'embaucher un apprenti pour le pôle communication avec comme lieu de travail le siège social du Comité Régional. Les membres du Comité Directeur présents l'approuvent à l'unanimité moins deux abstentions et un contre.

Fin de la réunion à 19h00.

Le Secrétaire,



Claude WADEL

La Présidente,



Annie SPINNER